

DOMPAIRE ACTU'



LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompaire et Madonne et Lamerey en 770 ex/n°47



Edition novembre - décembre 2022

L'actu en Bref

Vendredi 11 novembre

Cérémonie commémoration

11h30 Départ en cortège depuis l'Église vers le monument aux Morts
La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié à la salle polyvalente

Dimanche 13 novembre

Lots affouages date limite inscription en mairie

Dimanche 20 novembre

Repas des aînés Salle polyvalente

Samedi 26 novembre

Sainte Barbe Messe à 15h Prise d'armes à 16h à Damas et Bettegney

Dimanche 4 décembre

Défilé de la Saint Nicolas à Madonne et Lamerey et à Dompaire

POUR RAPPEL BULLETIN de JANVIER / FÉVRIER 2023, REMISE des ARTICLES POUR le 15 décembre 2022

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 _ Samedi de 9h00 à 11h00

Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 – mairie.dompaire@wanadoo.fr – www.dompaire.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 14 et 28 novembre 2022

Lundis 12 et 26 décembre 2022

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi

9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Fermée le mercredi



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2022

Tous les membres étaient présents

Secrétaire de séance : Mme Nathalie LELARGE.

Arrêt du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été révisé et à quelle étape de la procédure le projet se situe.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modalités selon lesquelles la concertation s'est effectuée tout au long de la révision, conformément à la délibération de prescription de la révision du PLU.

Monsieur le Maire présente ensuite le projet du PLU.

après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.103-2 à L.103-6, L.104-1 à L.104-3, L.151-1 à L.153-30, R.151-1, R.104-28 à R.104-33, R.151-1 à R.151-53 et R.152-1 à R.153-21 ;

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhin-Meuse ;

Vu le SCoT des Vosges Centrale ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 février 2021 prescrivant la révision du PLU, définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 03 février 2022 relatant le débat portant sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 juillet 2022 adaptant les objectifs de modération et la consommation d'espaces au sein du PADD ;

Vu le bilan de la concertation présenté par Monsieur le Maire et annexé à la présente délibération ; concertation organisée par la distribution de deux bulletins « spécial PLU », de la mise à disposition de documents du PLU, d'un cahier d'expression mis à disposition du public, d'une réunion de concertation organisée le 17 juin 2021 avec les exploitants agricoles, d'une réunion de concertation organisée le 07 juillet 2022 avec les habitants et deux réunions avec les services de l'Etat et Personnes Publiques Associées ;

Vu le projet de révision du PLU constitué notamment du rapport de présentation, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.), du règlement, des documents graphiques, des Orientations d'Aménagement et de Programmation et des annexes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver le bilan de la concertation présenté par Monsieur le Maire ;**
- **D'arrêter le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération.**



Gestion de personnel

Madame Manuella RUER, qui est sur un poste de 23h/semaine depuis le 15/11/2021 sera stagiairisée à temps plein alors que madame Émilie GAUDE quittera son poste de 8h/semaine pour rejoindre la mairie de Mirecourt à temps plein.

Madame Sandra SAUTOUR en fin de CDD sera stagiairisée.

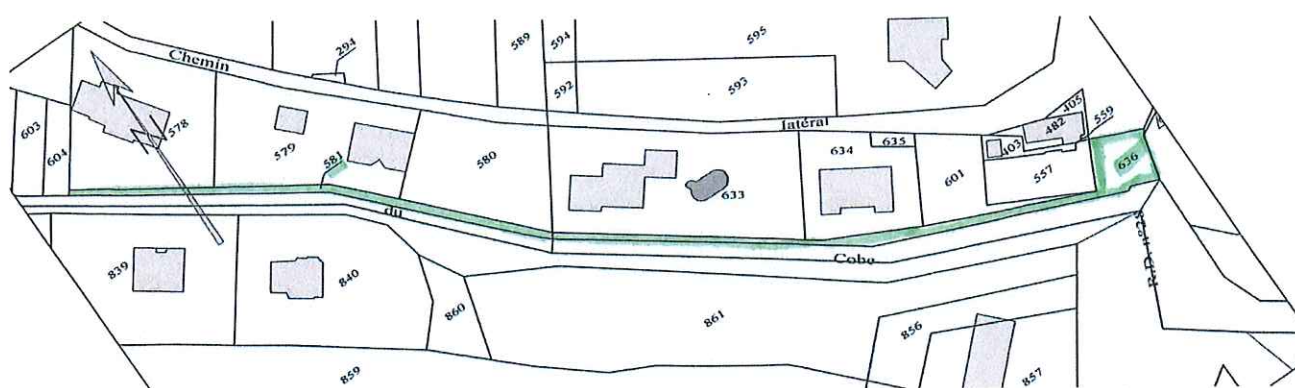
Création d'un poste d'apprentie pour Élise BASTIEN (formation en alternance sur 2 ans avec la MFR de Hadol) au sein de la médiathèque et du périscolaire.

Le Conseil Municipal approuve ces modifications à l'unanimité.

Déclassement de parcelles

Les parcelles 581 et 636 situées le long du chemin du Cobé et provenant de la cession des terrains de l'emprise SNCF à la commune étaient jusqu'alors classées « terrain privé communal ».

La partie située à droite correspond à l'emprise de l'ancien passage à niveau et donc à la route départementale. Il convenait donc de déclasser ces parcelles pour les remettre dans le « domaine public »



Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le déclassement de ces parcelles.

Tarifs communaux

La commune de Dompain met au service des communes, associations, et autres collectivités, son matériel et ses agents suivant un tarif horaire révisé chaque année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les nouveaux taux pour l'année 2022 en augmentation de 5% par rapport au tarif 2021.

TARIFS COMMUNAUX	2022
Tracteur seul	24,70 €
Pelle	17,50 €
Epareuse débroussailleuse	21,40 €
Saleuse et lame	10,40 €
Tondeuse et débroussailleuse	10,40 €
Tondeuses « Iseki »	25,90 €
Camionnette Fiat ou Jumpy	24,70 €
Taux horaire des agents	28,70 €

Tarif ALSH octobre - novembre 2022

Le conseil municipal a validé les tarifs de l'ALSH pour les vacances de Toussaint.

Semaine du 24/10 au 28/10 : Sortie à Châtel sur Moselle (visite + ateliers)

80€ pour les enfants de Dompain et 95€ pour les enfants extérieurs.

Semaine du 31/10 au 04/11 : Sortie au « Bois des Lutins » à La Bresse.

75€ pour les enfants de Dompain et 90€ pour les enfants extérieurs.

Sortie à la journée : 30€ sous réserve de places disponibles.

PERISCOLAIRE DU MERCREDI

PERISCOLAIRE DU MERCREDI



Pour répondre à la demande de plusieurs parents, nous avons réfléchi à la possibilité de mettre en place un accueil de loisirs périscolaire les mercredis. L'accueil pouvant être ouvert à l'ensemble des communes du territoire.

Un sondage a été soumis aux familles, par le biais de l'école de Dompaire et des environs, pour lequel le retour des réponses positives concernait moins de 20 enfants.

Le conseil municipal qui s'est réuni durant la période estivale a validé l'ouverture du périscolaire le mercredi à partir du 9 novembre 2022, sous réserve que 7 enfants soient inscrits (minimum réglementaire pour la DDSCPP).

A ce jour, en fonction des semaines, sont inscrits 4 enfants maximum, ce qui ne nous permet pas l'ouverture du périscolaire le mercredi.

Nous sommes désolés pour les parents qui avaient inscrit leurs enfants. Nous avons essayé de répondre à une demande pour ce service, malheureusement nous ne pouvons pas aller contre le minimum réglementaire.

Pour la rentrée 2023, nous renouvelerons le sondage courant mai pour une ouverture dès septembre.

L'équipe municipale

UNE PAGE FACEBOOK POUR LA COMMUNE DE DOMPAIRE

Depuis le 14 septembre dernier, la commune de Dompaire possède sa page Facebook en complément du site Internet et de l'application Panneau Pocket.

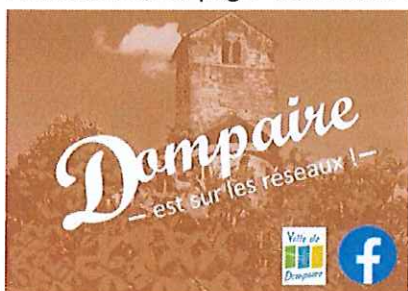
Ce nouveau moyen de communication est avant tout une plateforme d'information concernant l'actualité à Dompaire et les actions de la municipalité mais surtout un excellent moyen de relayer toutes les manifestations dompairoises afin d'y attirer le maximum de personnes ou tout simplement de mettre en avant toutes ces associations qui œuvrent pour faire vivre notre commune.

La page Facebook de Dompaire compte aujourd'hui environ 150 abonnés et le nombre ne cesse d'augmenter. Pour qu'elle garde son dynamisme, faites-la vivre ! N'hésitez pas à partager les publications, à les commenter et même à inviter vos amis à s'abonner à la page.

Vous pouvez aussi proposer des articles à publier pour mettre en lumière vos actions associatives ou relayer des informations pratiques en contactant Émilie via la messagerie Facebook ou par mail à :

mairie.dompaire@orange.fr.

À bientôt sur la page "Commune de Dompaire" !



Pour rappel

Site internet : <https://www.dompaire.fr>

Panneau Pocket : télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play, puis chercher la commune de Dompaire.

LOGEMENT A LOUER

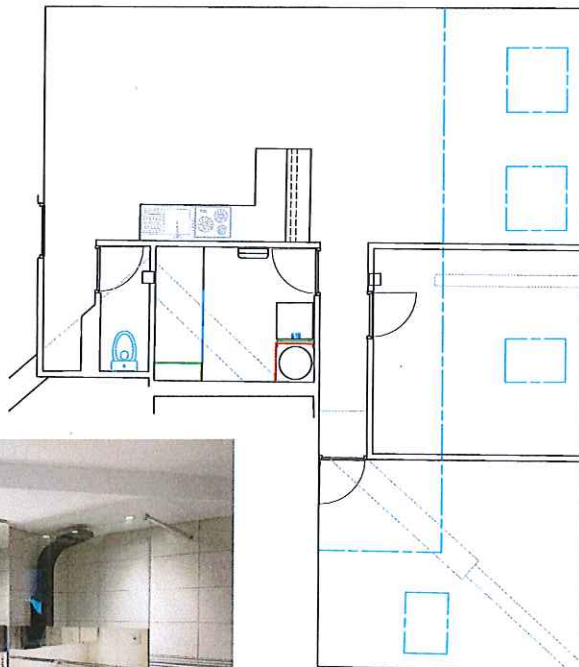
LOGEMENT 3, SQUARE « JULES FERRY » DE TYPE T3

Logement d'une superficie d'environ 75 m² comprenant :

- 1 entrée et 1 salon séjour avec coin cuisine de 32m²
- 1 chambre de 15 m² et 1 chambre de 12 m²
- 1 WC et 1 salle de bain

Et en complément un espace rangement- cellier individuel au RDC - Chauffage électrique - Loyer : 400 € + 30 € de charges

Pièces à fournir pour dossier de location : 3 derniers bulletins de salaire, contrat de travail, avis d'imposition, copie CNI, prévoir une caution solidaire autre que le conjoint qui fournira les mêmes documents.



Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie de Dompaire au 03 29 36 50 54

UN SAPIN A L'EHPAD

Le sapin en tricot réalisé l'année dernière par les bénévoles et les personnes de l'EHPAD fait peau neuve avec un 2 pour 2022.

Il sera installé à l'EHPAD de DOMPAIRE pour les fêtes de fin d'année.

Pour rappel il avait été réalisé dans le cadre du projet MONALISA VOSGES, : 1 commune, 1 sapin, 1 forêt

MONALISA pour MOBilisation NAtionale de Lutte contre l'ISolement et la solitude des Agés, est une démarche d'acteurs engagés dans la lutte contre l'isolement relationnel des âgés.



ECLAIRAGE PUBLIC, ILLUMINATIONS DE NOEL



La nuit, l'éclairage public s'éteint peu à peu dans les villes françaises. De quoi faire des économies d'énergie et préserver notre environnement.

Après une réunion entre Dompain et Madonne et Lamerey, il a été évoqué de réduire la période d'éclairage nocturne d'une heure chaque soir et chaque matin, soit de 23h00 à 6h00 (00h00 à 5h00 auparavant). Il n'y aurait pas de changement pour la nuit du samedi au dimanche.

Les communes ont également proposé de maintenir les illuminations de Noël, mais uniquement les motifs lumineux en LED, les décors énergivores resteront au placard. Seule différence avec les hivers précédents, comme les lumières sont connectées au réseau de l'éclairage public, elles s'éteindront à 23h00.

AFFOUAGES 2022 - 2023

Les personnes intéressées par un lot d'affouages de 10 ou 20 stères peuvent s'inscrire dès à présent et **AVANT LE 13 NOVEMBRE 2022**

auprès de la mairie de Dompain au 03 29 36 50 54
ou par mail : mairie.dompain@wanadoo.fr



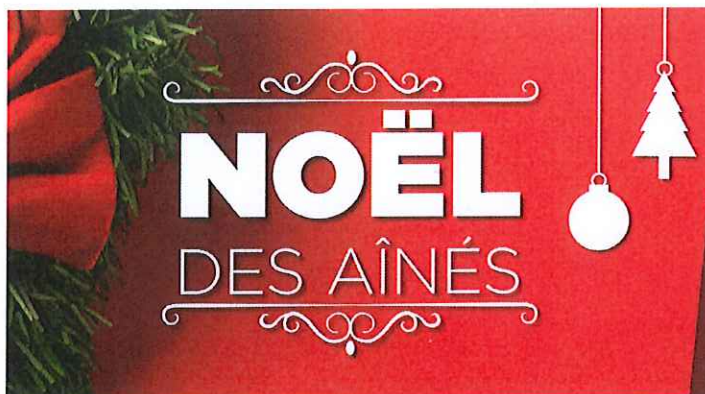
CCAS - REPAS DES AINES

Les CCAS de Dompaire et de Madonne et Lamerey organisent conjointement le repas de nos aînés le dimanche 20 Novembre à la salle polyvalente.

Ce repas est offert aux habitants des 2 communes de plus de 65 ans. La journée, placée cette année sous le thème de la musique (honneur à sainte Cécile), est l'occasion pour tous de se retrouver et de passer un moment agréable, voire d'effectuer quelques pas de danse.

Les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas pu assister au repas se verront remettre un colis gourmand. La distribution se fera à partir de la 2eme quinzaine de décembre.

En attendant d'avoir le plaisir de les recevoir, les membres des CCAS préparent les décorations pour les tables et mettent en place la distribution des colis.



SAINT NICOLAS



Saint Nicolas rendra visite aux enfants de Dompaire et Madonne et Lamerey le

Dimanche 4 décembre à partir de 17 h

Lors du défilé, organisé par les Communes de Dompaire, Madonne et Lamerey et le Foyer Rural La Lamadonienne, l'évêque de Myre sera accompagné, pour la circonstance, de son éternel acolyte le Père Fouettard.

Le parcours du défilé démarrera au monument Leclerc à Lamerey.

Comme le veut la tradition, le saint patron se verra remettre la clé des communes, puis le cortège se dirigera vers la salle polyvalente pour partager un goûter.

EFS - DON DU SANG



EFS Grand Est

Le docteur Morel, Responsable Prélèvement Nancy, remercie l'ensemble des donneurs et des bénévoles au nom des malades qui vont en bénéficier pour la générosité et leur « indispensable et efficace participation ».

Le mercredi 31 août 2022, 68 personnes se sont présentées et 64 ont été prélevées, dont 1 nouveau donneur.

CHANTIER PARTICIPATIF, NETTOYAGE DU CIMETIERE



Depuis plus d'un an, les désherbants et produits phytosanitaires sont interdits, afin de préserver l'environnement des méfaits de leurs composants. Contrepoids de cette mesure : le désherbage des cimetières doit se faire désormais de manière «naturelle».

Nos 2 communes, Dompaire et Madame et Lamerey, ont fait le choix d'une intervention manuelle en détachant leurs agents municipaux une semaine, du 10 au 15 octobre, sur ce chantier.

Ainsi quelques administrés et élus sont venus renforcer les rangs de l'équipe pour le désherbage et nettoyage du cimetière. Toutes les bonnes volontés étaient les bienvenues, merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour ce chantier participatif.

Prenez soin de vous et de vos proches.



TRAVAUX DU SYNDICAT DES EAUX DU BOLON

Pour donner suite aux réclamations de certains habitants des lotissements de Dompaire, concernant un manque de débit d'eau ponctuel, la commune, n'ayant pas la compétence sur la gestion de l'eau, s'est adressée au syndicat des eaux du Bolon pour résoudre ce problème.

Après avoir réalisé une étude de faisabilité, avec le cabinet Demange, la proposition retenue était de raccorder la conduite d'eau qui alimente les lotissements sur le surpresseur qui se situe route de Bouzemon. Cela permet de maintenir un débit constant auprès des habitants.

Ce surpresseur, installé en 2016, avait été financé à 100% par la commune de Madonne et Lamerey.

Un accord financier entre les deux communes a été trouvé, et les travaux ont pu commencer le lundi 26 septembre.



Il aura fallu une dizaine de jours de terrassement, de recherche de conduites (à certains endroits, les conduites se trouvaient à plus de 3 m de profondeur), de pose de canalisations et de raccordements entre tuyaux, pour un résultat satisfaisant.

Pour finir, le raccordement des conduites d'eau a été effectué le mercredi 5 octobre.

Profitant de ces travaux, le syndicat a également décidé de mailler son réseau pour éviter toutes coupures sur le secteur des lotissements et des écoles.

Cette démarche a favorisé le renforcement de la D.E.C.I (Défense Externe Contre les Incendies).

D'autres travaux sont prévus sur la commune durant les prochains mois, des coupures d'eau sont à envisager lors des raccordements.

RETOUR SUR LE 78^E ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE DOMPAIRE ET DE LA LIBERATION

Le week-end des 10 et 11 septembre 2022 fut riche en événements pour marquer ce 78^e anniversaire :

Les Cérémonies commémoratives, dirigées par Jean-Claude Peureux, Président de l'Association pour le Souvenir de la Bataille de Dompain, ont lieu dans les communes de :

- **Damas et Bettegney** le 10 septembre, à la stèle des « 43 gars de Leclerc » tombés pendant la bataille,
- **Bocquegney** le 10 septembre au Monument aux Morts situé à côté de la Borne de la 2^e DB.
(Jean-Jacques Gaultier, Député de la 4^e circonscription des Vosges, assiste aux cérémonies de Damas et Bettegney et Bocquegney)
- **Dompain** le 11 septembre à la stèle Lieutenant Roger Guigon,
- **Gelvécourt et Adompt** le 11 septembre à la stèle du Capitaine De Courson,
- **Ville sur Illon** le 11 septembre au char Champagne,
- Puis **Madonne et Lamerey** le 11 septembre au Monument Général Leclerc.

La conférence donnée le 10 septembre au soir à la salle polyvalente de Dompain par le Général Michel et Gilbert Salvini, sur *le Général Dio, le connétable de Leclerc*.

Le Général Jean-Paul MICHEL est Président de l'Association des Anciens de la 2^{ème} DB, Président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque.

(Photo prise au Monument Général Leclerc le 11 septembre 2022)

Gilbert Salvini, fondateur du Cercle d'études locales de Contrexéville fait le point des connaissances sur la bataille de Dompain.

Le Général Michel retrace le parcours du Général Dio au côté du Général Leclerc.



Les expositions proposées aux visiteurs à la salle polyvalente de Dompain :

- Le Général Leclerc et la Voie de la 2^e DB : une vingtaine de panneaux expliquent la vie et l'action du Général Leclerc, la progression de la 2^e DB qui libérera Strasbourg honorant ainsi le serment de Koufra fait par le Général Leclerc alors colonel le 2 mars 1941.
- Le matériel militaire avec Rémi Bonnard de Dompain
- Les modèles réduits avec Jean-Paul Boisselier de l'Association de Modélistes Navals et Terrestres (AMNT)



L'Association Militaria de Vincey expose des véhicules militaires anciens sur le parking de la salle polyvalente de Dompain. Des véhicules se rendent sur les lieux des différentes cérémonies commémoratives.



Ces événements sont organisés par l'Association du Souvenir de la Bataille de Dompain, en partenariat avec les communes, les écoles, les personnalités, des associations et toutes les autres parties prenantes.

Quelques photographies des cérémonies commémoratives de Dompaire et Madonne et Lamerey

Dimanche 11 septembre à la stèle Guignon de Dompaire

Daniel Gremillet, Sénateur des Vosges, Philippe Ferratier Maire de Dompaire et Nathalie Babouhot, Présidente de la ComCom Mirecourt-Dompaire et Vice-Présidente du conseil départemental, se recueillent après le dépôt d'une gerbe au pied de la stèle. Madame Franquin, fille d'un membre de la 2^e DB dépose une gerbe. Pendant la Sonnerie aux Morts. Cinq des véhicules militaires anciens qui accompagnent le cortège. La stèle Guignon après le dépôt des deux gerbes.



Dimanche 11 septembre au Monument Général Leclerc de Madonne et Lamerey : les Personnalités font face au Monument Général Leclerc. Alain Mourot, Maire de Madonne et Lamerey, prononce une allocution. Ensuite le Général Michel prononce une allocution en s'adressant notamment aux enfants en insistant sur le devoir de mémoire.



Le Général Michel invite des enfants des écoles à déposer la gerbe. Les enfants des écoles chantent le Chant des Partisans. La Musique Municipale de Dompaire / Madonne et Lamerey joue la Marche de la 2^e DB.



Merci aux organisateurs, aux participants, au public venu en nombre et rendez-vous en septembre 2023 pour le 79^e anniversaire.

CESSATION D'ACTIVITE



Comme certains ont pu le voir sur Facebook il y a quelques semaines, ou d'autres à qui la nouvelle aura été annoncée de vive voix, L'Herbe Folle (Fleuriste depuis 22 ans à Dompain ; pour ceux qui l'ignoraient encore) cessera définitivement son activité vers le 15 novembre (date à confirmer, et pour plus d'infos, rendez-vous sur Facebook "L'HerbeFolle Dompain" ou en appelant au 03.29.36.66.07 à partir de la 1ère semaine de novembre)

Cessation pour des raisons écologiques (excès d'emballages, entre autres !), économiques (celle-ci ne datant pas d'hier, ni d'avant-hier d'ailleurs) et physiques (l'humidité et la fraîcheur étant d'excellents activateurs d'arthrose !).

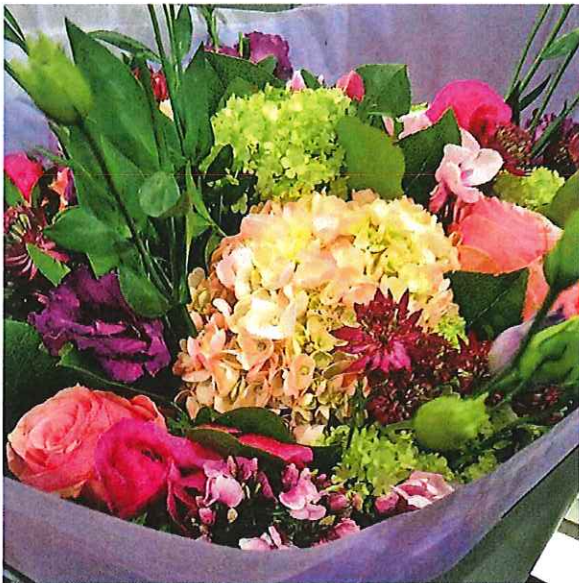
Sachant que les fleurs restent tout de même et avant tout un produit non essentiel et au vu des augmentations des énergies diverses, il est fort probable que dans les semaines à venir, vous ayez, vous, clients, d'autres priorités en tête que l'achat de fleurs.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je mets fin à cette activité, et je tiens à remercier très chaleureusement tous mes clients, fidèles depuis 22 ans, ou moins, qui se reconnaîtront !

Je remercie aussi et surtout toutes les mairies locales (et plus particulièrement celles de Dompain, Madonne et Lamerey) qui me font confiance depuis l'an 2000 !

Clap de fin donc dans quelques petites semaines, voire quelques jours suivant la parution du bulletin, sans tristesse, mais avec optimisme, puisqu'un nouvel horizon s'offre à moi....

Merci à vous tous,
Christine Vauzelle
L'herbe Folle



*L'équipe municipale
souhaite une belle réussite
pour les projets futurs de
Madame VAUZELLE
et regrette vivement son départ.*

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h00 - Vendredi 14h à 18h - Samedi 9h30 à 12h

Des « sac surprise » sont à votre disposition contenant un jeu, un magazine et quatre documents, pour les enfants à partir de 2 ans



Sac surprise

1 jeu + 1 magazine + 4 documents



Animations



Mercredi 9 novembre et 14 décembre

Histoires pour les tout-petits - 10h00

Avec les assistantes maternelles et les parents
en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM

Mercredi 16 novembre et 14 décembre

Les après-midis jeux de société - de 15h30 à 17h00
avec Nathalie RAPEBACH

Un moment à partager en famille ou entre amis
Venez découvrir de nouveaux jeux ou apportez les vôtres



Mercredi 16 novembre

Atelier peinture parents-enfants - 9h15 à 10h15 pour les 2 à 3 ans
- 10h30 à 11h30 pour les 4 à 6 ans

Sur le thème de la nature, avec l'artiste Sonia Claude
Avec la technique du monotype sur plaxiglass - sur inscription

Samedi 19 novembre et 10 décembre

Atelier couture créative - 9h30 à 11h30

Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amaryllis Création
au 03 29 31 97 04 (gratuit pour les adhérents)



Samedi 3 décembre

Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partagez vos coups de cœur, passer un moment convivial,
découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, Films, musiques
ou magazines ...

Mercredi 7 décembre

Les brico'histoires - 10h00

Histoires de sapins suivies d'un bricolage - pour les enfants à partir de 5 ans - sur inscription



RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Samedi 3 septembre après-midi, s'est tenu le forum des associations de Dompaire et Lamerey. Onze associations ont répondu à l'appel : la Musique de Dompaire-Lamerey, l'AMAP, l'association Souvenir de la bataille de Dompaire, le Club Alpin français Dompaire, Dompaire USTT, Dynagym, Judo club Dompaire, l'ASCD, la LAD (Loisirs Amitié Danse), le MAD handball et Sport Loisirs Dompaire. Claudine Mondy a pour cet événement ouvert les portes de la Médiathèque.

Les habitants, petits et grands, de Dompaire et des communes voisines sont venues en nombre (environ 200 personnes) pour s'inscrire à différentes activités. Ils ont pu assister à un cours d'éveil musical ou une démonstration de tennis de table ou des mini matchs de badminton au gymnase du Syndicat scolaire ou voir la vidéo du spectacle de fin d'année de la danse.

Un grand merci à tous les bénévoles qui permettent aux associations d'exister. Et merci au public de les suivre.

La commune de Dompaire rappelle qu'une aide de 120 euros est accordée aux familles pour les enfants de moins de 16 ans, sans condition de revenu. Cette aide est également un soutien à la vie associative de notre commune. Pour rappel, elle est valable pour financer l'inscription au centre de loisirs de Dompaire et à l'adhésion aux associations dompairoises uniquement.



Inscriptions école de Musique Municipale de Dompaire/Lamerey 2022

Comme beaucoup d'associations, nous avons participé au forum des associations dans le but de promouvoir notre école de musique mais aussi nos orchestres, la Batterie-Fanfare et l'Harmonie.

C'est au total une quinzaine de nouveaux inscrits et une dizaine de réinscriptions sur l'après-midi. Tous du secteur de Dompaire, ces élèves se sont inscrits en cours d'éveil musical, de batterie, de piano, de trompette, de trombone, de solfège, de flûte... Âgés de 3 à 40 ans ces élèves débutent leurs cours le lundi 12 septembre. Petits et grands ont pu découvrir notre salle de répétition et quelques-uns de nos instruments avec Sébastien SCHLERET.

Vous pourrez retrouver nos élèves durant plusieurs manifestations musicales dans cette année. Nous sommes en recherche permanente de musiciens, si vous êtes, ou connaissez des musiciens débutants ou confirmés, jouant d'un ou plusieurs instruments dans les familles des bois, cuivres, percussions. Nos répétitions sont le mercredi soir 19h pour la batterie fanfare et 20h pour l'harmonie.

N'hésitez pas à nous contacter musiquedompaire@outlook.fr ou via notre page Facebook ou encore contactez Elouan POULL au 07.83.85.28.56.



LES COPAINS D'ACCORDS FETENT LEURS VINGT ANS

Pour fêter dignement leur 20^e année d'existence, les Copains d'Accords vous accueilleront :

Samedi 10 Décembre 2022 à 20h30
salle polyvalente de Dompaire - entrée libre

Dans une rétrospective des vingt années de répétitions effectuées depuis 2002 à Dompaire chaque mercredi soir, les vingt hommes qui composent cette chorale auront le plaisir de vous présenter un récital composé de chansons françaises essentiellement mais aussi internationales.

Accompagnés de leurs guitares, trois choristes compléteront la soirée avec des prestations déjà testées et approuvées en d'autres lieux cette année.



Pour tout renseignement Sylvain MAYEUR 0610985576

LE CLUB FORME ET BIEN-ETRE

Après des saisons compliquées, les séances de gymnastique volontaire ont pu reprendre normalement.

De nouveaux adhérents nous ont rejoints et apprécient la convivialité de ces séances adaptées aux possibilités de chacun et présentées par notre monitrice Véronique.



CLUB DE MADONNE A NAGLAINCOURT

Bonne reprise au club de Madonne à Naglaincourt depuis le mois de septembre.

Les deuxième et quatrième jeudi du mois dans une ambiance très conviviale, les adhérents ont repris leurs jeux favoris : belote, tarot, scrabble, rumikub,...

Cette saison, deux nouveaux adhérents nous ont rejoints mais d'autres seraient les bienvenus.



LAD



Les 27 et 28 août, LAD a organisé un stage pour adultes et adolescents de danse moderne et contemporaine avec les chorégraphes Julia Blumberg et Amon Bey. Nous avons à cette occasion accueilli une trentaine de danseurs venus participer à ce stage de fin d'été pour se remettre en condition pour la rentrée de l'école de danse.

Une rentrée réussie pour LAD qui accueille 152 élèves, 77 enfants dont 5 garçons et 75 adultes de 3 à 72 ans rejoignent l'école de danse avec un retour en force des enfants.



Le cours « découverte » des tout petits accompagnés d'un des parents à réouvert, après 2 ans de fermeture.

loisirsamitiédanse@orange.fr
www.danselad.com

U.S.T.T.

Durant le centre aéré de la commune de Dompaire, un après-midi animation tennis de table a été offert par le club avec 2 groupes de 14h à 17h.

Au programme : poids de la balle, apprendre à tenir une raquette, un jeu avec cônes, cerceaux sur un parcours bien défini sans que la balle tombe de la raquette et bien sûr chaque enfant sur la pratique du robot avec Pascal et Luka. Belle après-midi à refaire !

L'entraînement a repris et de nouveaux inscrits, suite au forum des associations, sont venus renforcer l'effectif du club. Pour ce faire 6 tables étaient sorties avec le robot et 3 petites tables pour les tout-petits.



Le club de tennis de table de Dompaire a reçu GE5 Blainville Dameleviere, match très difficile qui s'est terminé sur le score de 8 à 6 pour le club de Dompaire avec Pascal, Alexis, Pierre et Louis.

Pendant ce temps l'équipe de GE5 recevait Bains Les Bains. Encore un match très difficile avec la victoire de Bains Les Bains par 6 à 4.

Merci à nos joueurs Luka, Baptiste et Killian.

Il y a eu également le criterium individuel en régionale à Batilly près de Metz.

Nous avons 2 petits, Nathan et Gauthier, qui avec des hauts et des bas se sont bien battus sur une catégorie un cran au-dessus.

En minime c'était Baptiste qui visait la 1^{ère} place.

Après avoir battu tous les joueurs de sa poule il rencontre le 2^{ème} de poule de l'autre groupe, pas de chance, c'était le meilleur classé avec 646 points.

Après avoir pris la 1^{ère} chance il cède sur les autres et termine à la 3^{ème} place, dommage car les 2 premières places mènent en nationale. Un grand bravo de la part de son entraîneur.



Pendant ce temps nous avons 3 joueurs inscrits au criterium à St Dié. La même chose, une grande journée de tennis de table :

Pierre termine à la 5^{ème} place sur 16

Louis termine à la 7^{ème} place sur 16

Luka notre cadet après une longue journée de combat s'octroie la 1^{ère} place du criterium à St Dié.

Merci pour le trajet à la maman de Luka et à la maman de Baptiste !

Renseignements

Noémie PHILIPPE

Pascal MEURET

06 07 63 59 11

facebook



Tennis de table
Dompaire



Une mise en valeur d'une partie du patrimoine de Madonne et Lamerey et de Dompaire sur un sentier de randonnée.

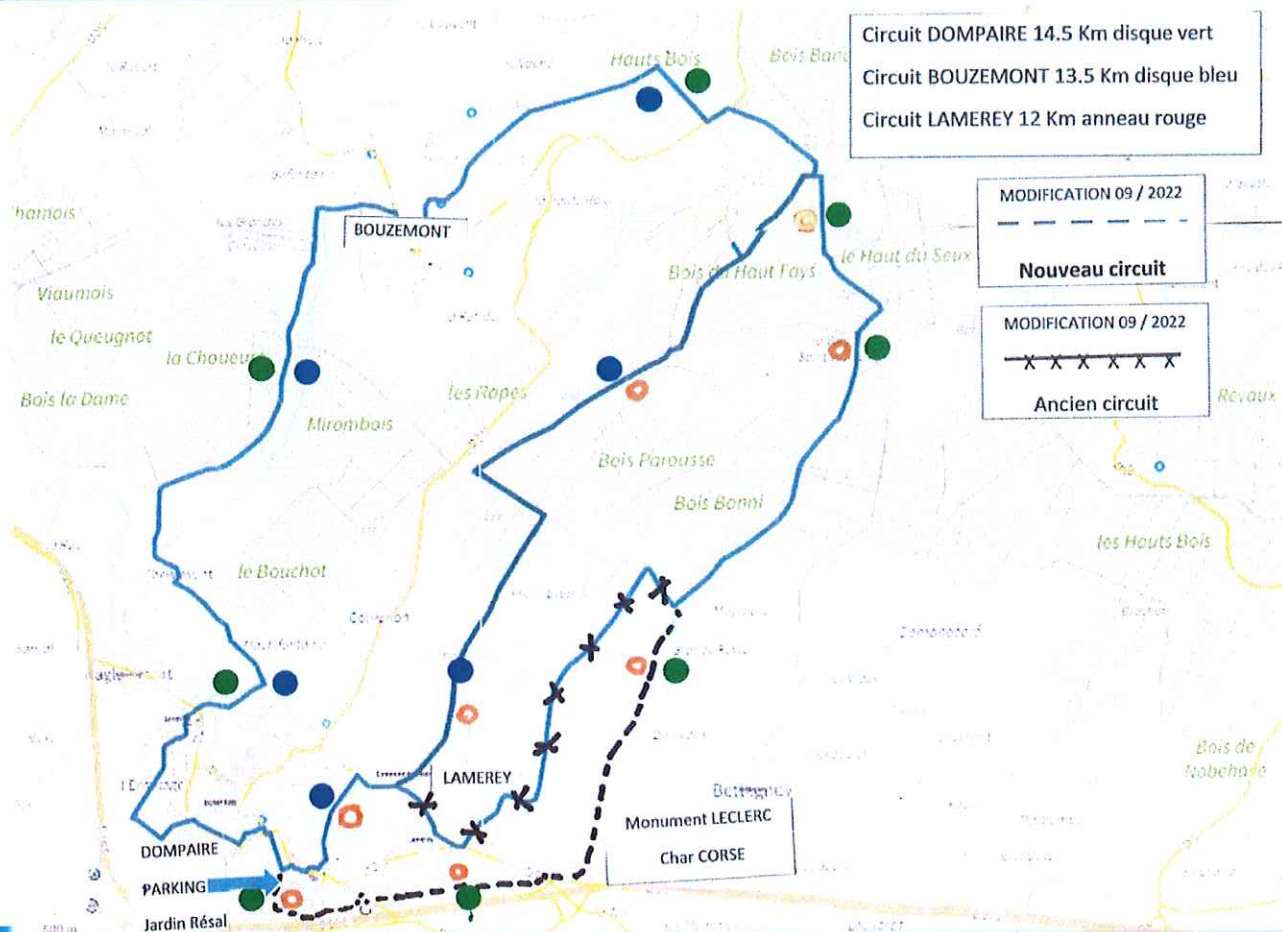
Avant ce lundi 12 septembre 2022, tous les départs se faisaient au jardin Résal, seul parking, sans qu'aucun circuit ne desserve Le Monument Leclerc et de plus, il fallait faire 1.6 km aller et retour pour effectuer la boucle de Lamerey annoncée 9.5 km en réalité le randonneur faisait 11,1 km.

Depuis ce 12 septembre, plus de chemin d'accès, le Monument Leclerc est desservi par l'anneau rouge de Lamerey et le disque vert de Dompaire ! Moins de macadam à fouler, une table et banc de plus le long de la Gitte, le monument aux morts de Dompaire, le coin des artistes et leurs œuvres d'art (fresque de la gare de Dompaire, statues de bois, pierre et exposition de peinture) ! De quoi apporter des points de curiosité sans augmenter notablement les distances. Le Monument Leclerc constitue un deuxième parking pour nos départs.

Un travail accompli par Annie et Roger Rolland avec Didier Rouillon (Cadet).



Pascal JEANROY
"parfois égaré, jamais perdu"
0786885042
<http://cvdelagitte.over-blog.com/>



SPORT LOISIR DOMPAIRE

Assemblée Générale

L'association Sport Loisir Dompain a procédé à sa première Assemblée Générale le Mercredi 19 octobre 2022. Les représentantes des communes de Dompain et de Madonne-et-Lamerey, ainsi que la représentante de l'Office Municipal des Sports de Mirecourt étaient présentes.

Après avoir présenté l'ensemble du budget de l'association, le Président a remercié les communes de Dompain, Madonne-et-Lamerey, Gugney-aux-aux, Valfroicourt, et Vaubexy pour leur aide financière.



En créant l'association Sport Loisir Dompain, le bureau voulait développer la rencontre des familles dans le cadre du badminton et du futsal, concrétisée par le créneau du dimanche matin.

Et plusieurs projets seront renouvelés au cours de cette saison :

- tournoi ouvert à tous en novembre
- tournois interclubs contre Igney, Xertigny et Châtel sur Moselle
- sortie raquettes dans les Hautes Vosges au mois de janvier
- Trail des Terroirs d'Épinal en mars

C'est une désignation du bureau à l'identique qui a clôturé l'Assemblée Générale de cette association qui fédère des adhérents de plus en plus nombreux.



Les Echos de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madonne et Lamerey
Edition novembre décembre 2022

LE 03 SEPTEMBRE, C'ETAIT LA RENTREE
A L'ECOLE DE LAMEREY !



CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Le 15 septembre 2022 à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, tous présents.

REVALORISATION DU POINT D'INDICE DES INDEMNITES DES ELUS

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Maires et Adjointes, issues des articles L.2123-23 et L.2123-23-1 de la loi n° 2009-295 du 5 avril 2000 du Code Général des Collectivités Territoriales, et l'invite à délibérer.

Le Conseil Municipal, considérant que la Commune compte une population totale de 406 habitants, décide, à l'unanimité :

- D'attribuer l'indemnité du Maire à compter du 01/07/2022 calculée par référence à l'indice fixé par l'article L. 2123-23-1 du Code des Communes, pour les communes de moins de 500 habitants. Cette indemnité est fixée à 25.5 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.
- D'attribuer l'indemnité des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Adjointes à compter du 01/07/2022 calculée par référence à l'indice fixé par l'article L. 2123-23-1 du Code des Communes, pour les communes de moins de 500 habitants. Cette indemnité est fixée à 6 % de l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Cette augmentation se fera avec effet rétroactif au 01/07/2022 ; ces indemnités subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique pendant la durée du mandat du Maire et des Adjointes.

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) 2022 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT / DOMPAIRE

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Mirecourt / Dompaire, adopté le 16 juin 2022. Il explique que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport qui permettra au Conseil Communautaire d'établir l'attribution de compensation définitive de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : adopte le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) 2022 de la Communauté de Communes de Mirecourt / Dompaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : COORDONNATEUR ET AGENTS RECENSEURS

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,
Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,
Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur et de créer un emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement en 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- La création d'un poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 19 janvier au 18 février 2023. L'agent recenseur percevra la somme de 783.00 € brut pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2023. La rémunération de l'agent recenseur sera versée au terme des opérations de recensement et au prorata du travail effectué.

- De désigner un coordonnateur d'enquête qui peut être un élu ou un agent de la collectivité ; s'il s'agit d'un agent communal, il bénéficiera, au choix de l'assemblée délibérante, d'une décharge partielle de ses fonctions et gardera sa rémunération habituelle ; s'il s'agit d'un élu, il bénéficiera du remboursement de ses frais de mission en application de l'article L. 2123-18 du C.G.C.T.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à la demande de plusieurs riverains désireux de faire l'acquisition de terrain communal rue du Haut Fays. Les frais de Notaires seront à la charge des acheteurs et répartis entre les différents propriétaires riverains intéressés.

PERSONNEL RPI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à la demande de Madame Marielle AVIGNON de pouvoir bénéficier du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), ce régime ne pouvant pas être accordé dans le cadre d'un contrat d'insertion. Le Conseil décide également de ne pas donner suite à sa demande de bénéficier du CNASFP, étant donné le coût occasionné pour la Commune et l'ancienneté inférieure à 12 mois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'étudier ultérieurement la demande de Madame Stéphanie MORELLE de bénéficier d'une revalorisation salariale.

POINT DIVERS

- ✓ La modification du **Plan Local d'Urbanisme** arrivant à son terme, les habitants qui souhaitent avoir des informations complémentaires ou faire part de leurs suggestions sont invités à venir en Mairie.
- ✓ En prévision de **travaux de rénovation de la RD38**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire appel à un Bureau d'Études.
- ✓ Dans le cadre d'une démarche à la fois écologique et économique souhaitée par la Commune, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend la décision de limiter la **durée de fonctionnement des illuminations** à l'occasion des prochaines fêtes de fin d'année.
- ✓ L'organisation d'une **sortie nocturne**, animée par Monsieur Florian LAGACHE, est envisagée pour cet hiver, avec un groupe de 15 personnes au maximum.

CIVISME : UN PETIT RAPPEL, ENCORE ET TOUJOURS...

Nous rappelons qu'il est **strictement interdit de brûler des déchets verts** (pelouse, feuilles mortes...), surtout s'ils sont humides, car ils dégagent des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel (ils sont biodégradables) ou de les déposer à la déchetterie.

Dans le même esprit, nous en profitons pour rappeler (des abus nous ayant été signalés) que les cheminées des maisons sont faites pour brûler... uniquement du bois !

*« L'homme a trouvé le chemin de la lune, mais à ce jour,
il n'arrive pas à trouver celui des poubelles ! »*



Le SICOTRAL organise une grande collecte de textiles

Au profit de l'association



Association pour la Recherche et les Etudes dans les Maladies Infantiles Graves

Du 14 au 25 Novembre 2022

Venez déposer vos sacs de textiles
dans les points de collecte participants,
le SICOTRAL versera **1 € à l'AREMIG pour 10 kg de textiles collectés !**



TEXTILES

Même usés et usagés.
Seule condition, qu'ils soient
propres et secs.



CHAUSSURES
liées par paire



**VÊTEMENTS
& ACCESSOIRES**



**LINGE
DE MAISON**



JOUETS MOUS
non électriques

Mairie de MADONNE ET LAMEREY

Merci de déposer vos vêtements dans des sacs fermés et de lier
les chaussures par paires.



Cette année encore, nous comptons sur votre participation !

Pour connaître tous les points de collecte : www.sicotral-vosges.com

ou par téléphone au 03/29/07/53/18

ou encore notre page facebook : Sicotral

Point de collecte près de chez vous :

Mairie de Madonne et Lamerey

Mairie

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



Cet été 2022, et ce depuis plusieurs années,

Dynagym a organisé des marches familiales hebdomadaires les mercredis soir.

Le succès fut immense autant qu' inattendu ! **Un grand merci à tous ceux qui ont participé**

En effet chaque semaine vous avez été au minimum 25 et jusqu'à 64 personnes à venir vous balader en soirée !

* Vous avez profité de la fraîcheur de la nature après de très chaudes journées,

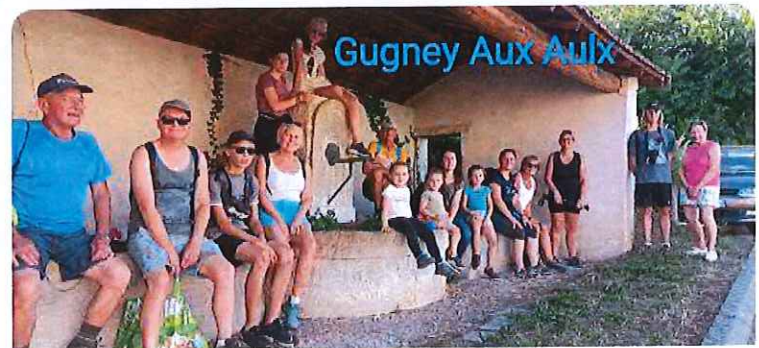
* Vous avez découvert des villages avec leur patrimoine, des chemins dérobés, des charmants points de vues,

* Vous avez passé un moment convivial,

* Vous avez pratiqué une activité physique,...

Bref vous vous êtes fait du bien !

Le rendez-vous est déjà pris pour l'été prochain alors si vous souhaitez être guide le temps d'un soir et proposer un parcours sympathique autour de Dompaire, n'hésitez pas à nous contacter.



Organisé par



LA LAMADONNIENNE

Défilé de Saint Nicolas

Dompaire – Madonne & Lamerey

Dimanche 4 décembre 2022
17h - 19h

Départ à 17h depuis le Monument Leclerc

Emprunt de la route principale

Remise des clés de la ville à la Mairie de Madonne-et-Lamerey

Remise des clés de la ville à la Mairie de Dompaire

Arrêt à la maison de retraite

19h Goûter à la salle polyvalente

8 chars

3 groupes à pied



MARCHE DE SAINT NICOLAS

ECOLE DE DOMPAIRE

9 DECEMBRE 2022

de 16h10 à 18h30



NOMBREUX STANDS
POUR DES CADEAUX

ACTIVITES MANUELLES

LECTURE DE CONTES, CHANTS

PRESENCE DE SAINT NICOLAS
(ET DU PERE FOUETTARD)

Chouette ! Je vais
m'entraîner
pour les chants de Noël

CRÊPES, BOISSONS CHAUDES



LES AMIS DE L'ÉCOLE
DE DOMPAIRE



RECHERCHE EXPOSANTS

POUR LE

MARCHE DE SAINT NICOLAS

ECOLE DE DOMPAIRE



Vous êtes **artisan, producteur,**
vous souhaitez tenir un stand
et vous êtes disponible le

9 DECEMBRE 2022
de 16h10 à 18h30

Contactez nous au 06 30 01 91 53 ou par mail
lesamisdelecoledompain@gmail.com

Emplacement 10 euros les 2 mètres

Table non fournie

Date limite des inscriptions le 13 novembre



LES AMIS DE L'ÉCOLE
DE DOMPAIRE



Vente de sapins de Noël

L'association des Amis de l'Ecole de Dompaire propose, en partenariat avec l'ESAT de Darney, la vente de sapins de Noël de type NORDMANN.

Sapin de - de 1,50 m : 21 euros
Sapin entre 1,50 et 1,80 m : 25 euros

La livraison est prévue le vendredi 2 décembre 2022
entre 16h10 et 18h30



Viens Idefix, on va
ranger le menhir. Cette
année on prend un
sapin à l'école



NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

CLASSE :

NOM, PRENOM ET ADRESSE DES PARENTS :

NUMERO DE TELEPHONE :

TAILLE DU SAPIN : moins de 1,50 m entre 1,50 m et 1,80 m

COUPON ET REGLEMENT A L'ORDRE DES AMIS DE L'ECOLE DE DOMPAIRE
A REMETTRE AVANT LE 9 NOVEMBRE A VOTRE ENFANT
OU DANS LA BOITE AUX LETTRES DE L'ASSOCIATION

CINÉMA

Jeudi 15 décembre
à 18h00



A la salle
polyvalente à
DOMPAIRE

(195 rue des
Grands jardins)

Tarifs:

Adulte : 6€

Réduit* : 5,50€

-14 ans : 4,50€

www.crawlor.fr

* Pass communautaire, groupe de 4 pers dont 2 adultes min, bénéficiaire RSA, demandeur d'emploi ou carte ZAP

Vente de boissons et gourmandises par l'association
les amis de l'école de Dompaire.

Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Communauté de Communes Mirecourt Dompaire

03 29 36 69 99 - communication@ccmirecourtdompaire.fr - www.ccom.com Mirecourt Dompaire

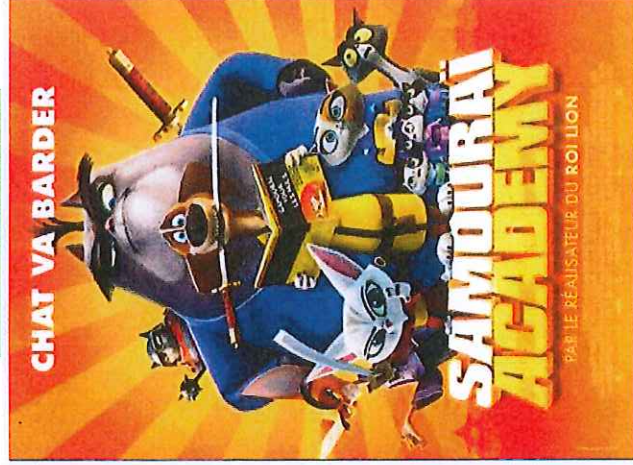


CINÉMA

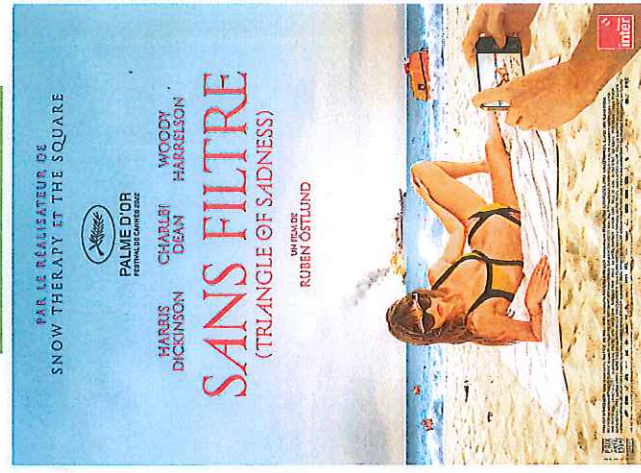
Jeudi 10 novembre

A la salle culturelle (Comcom)
au 3 rue Charles Gérôme à **DOMPAIRE**

A 18h00 :



A 20h30 :



Tarifs:

Adulte : 6€ / Réduit* : 5,50€ / -14 ans : 4,50€

* Pass communautaire, groupe de 4 pers dont 2 adultes min, bénéficiaire RSA, carte demandeur d'emploi ou carte ZAP



Communauté de Communes Mirecourt Dompaire

03 29 36 69 99 - communication@ccmirecourtdompaire.fr - www.ccom.com Mirecourt Dompaire



L'INSTANT CINÉMA

Salle culturelle de Dompierre

Animé par Clotaire Leniobey, scénariste et réalisateur.

UNE SÉANCE PAR MOIS - DE 20H30 À 22H30 -

Rendez-vous les 20/01, 22/02, 17/03, 28/04,
19/05, 16/06, 22/09, 20/10, 17/11 et 08/12.

Gratuit et ouvert à tous
à partir de l'âge de 16 ans.

Renseignements au :
03 29 36 69 99.



Salle Cultuelle de Dompierre



Tarifs
réduit 5€
Adulte 7€

Francky invite dans sa nouvelle maison de campagne ses deux frères et ses belles-sœurs. Qu'est-ce qu'une belle-sœur ? Une pièce rapportée qui doit trouver sa place dans une tribu. Là, elles sont trois et aucune ne ressemble à l'autre. Et puis, il y a le grain de sable qui va faire exploser les non-dits, les fantasmes, les mensonges, les faux-semblants et les couples...

samedi 26 novembre
20h30

Contact:
06 11 92 13 74

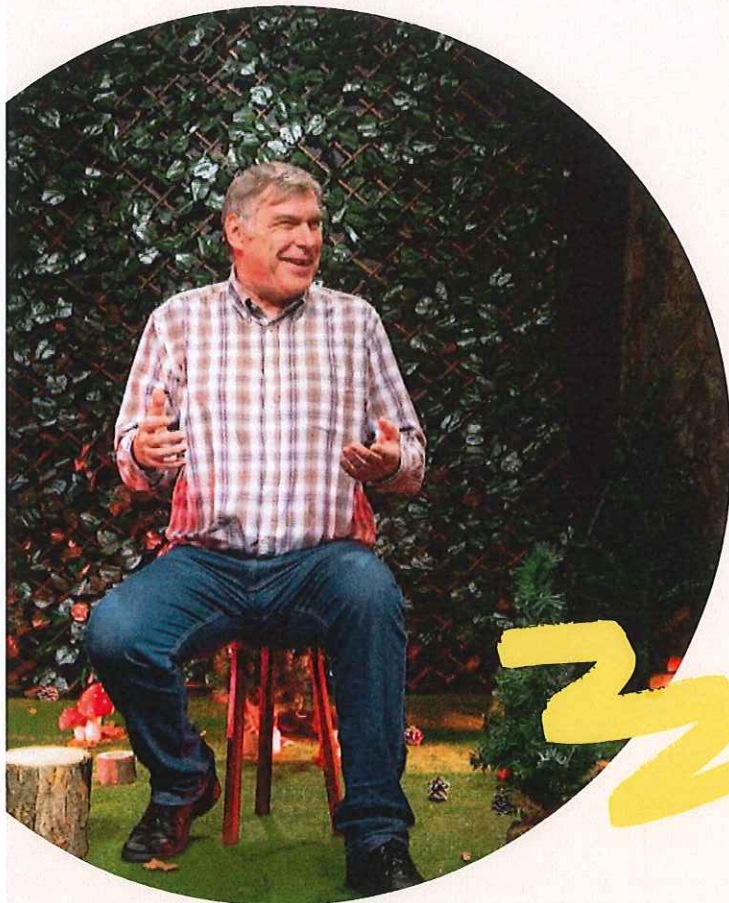
+ de renseignements:

www.ccmirecourtdompierre.fr



Spectacle

"Un loup habite avec nous"



Le Relais Petite Enfance vous propose ce concert pour petits et grands

C'est assis au milieu d'une petite forêt (un peu comme un géant) que **Philippe Roussel** commence ces histoires du loup qui a dû quitter sa tanière parce qu'il n'y avait plus sa place...

Une quinzaine de comptines très adaptées pour les petits compose ce tour de chant accompagné à l'accordéon par **Maxime Vauthier**.

Entrée gratuite

Samedi 3 décembre

10h : salle culturelle à Dompaire

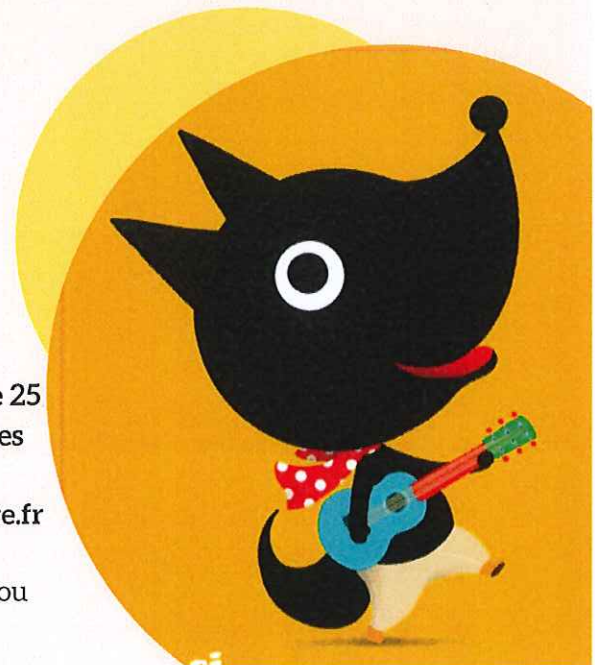
16h : centre social l'ArborÉSens à Mirecourt

Réservation obligatoire avant le 25 novembre auprès des animatrices du RPE :

clamouline@ccmirecourtdompaire.fr
ou 06 08 98 76 78 (Dompaire)
ehiriart@ccmirecourtdompaire.fr ou
07 86 08 21 46 (Mirecourt)



Le Vivien
VOSGES
le Département



LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DES VOSGES RECRUTE



UNE VIE AU SERVICE DES AUTRES

Devenir gendarme...
et si demain c'était TOI

La gendarmerie recrute

Plus de 10 000 postes s'ouvrent en 2023.
Avec ou sans diplôme, nous recrutons des personnes motivées et dynamiques.

Vous avez entre 17 et 35 ans et souhaitez devenir gendarme?

Rendez-vous à la brigade la plus proche ou sur internet : www.lagendarmerierecrture.fr et venez découvrir nos différents métiers et conditions d'accès (réservistes, gendarmes adjoints volontaires, sous-officiers, officiers, sur le terrain ou en soutien technique et administratif).

Plus qu'une profession, une vocation au profit de la population !



Télécharge le QR CODE



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

 03 29 36 50 54 - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

 03 29 36 61 44

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h
Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis
Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

 03 29 34 67 57 - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gérôme – 88270 DOMPAIRE
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h


 03 29 36 69 99

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC


Lundi au vendredi 9h à 12h

 03 29 36 69 99- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. RENAUD Johanna  03 29 38 54 55

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine  03 29 82 23 05

Conciliateur de justice DEMARCHE Francis  03 29 36 69 99

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

 03 29 38 54 55